

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ PARIS II

MAÎTRISE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 30 septembre 2005 relatif aux habilitations de l'université Paris 2 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle;

Vu les pièces justificatives produites par M. Christoph MOELLER, né le 19 Mai 1983 à HAMBURG (ALLEMAGNE) en vue de son inscription à la maîtrise en droit mention droit européen;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

la **MAÎTRISE EN DROIT mention DROIT EUROPÉEN**

mention assez bien

est décernée à

M. Christoph MOELLER

au titre de l'année universitaire 2006-2007

Le titulaire

le Président



Louis VOGEL

20116749

Fait à Paris, le 17/11/2011

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Patrick GERARD

N°

PAR II

9231453